

Algérie télécoms - SPA

Direction opérationnelle d'Alger ouest

Sous-direction Technique

Département réseau d'accès

DOT. Ouest/SDT/DRA/ 457 /2024

Alger le : 03/12/2024

A

Monsieur **BENMOUSSA KADDOUR**

Gérant de l'entreprise **SARL COMPANY BEN MOUSSA SERVICES**

Cité 1er Novembre El Oued

Contrat N°: 134/2024 AO N°02/2024

Objet: Mise en demeure.

Chantier: Travaux de Canalisation et de construction des chambres téléphoniques pour le réseau FTTX au niveau d'URAD IBN ZIRI, MSAN IBZN, au profit du CMP IBN ZIRI.

ODS N°: 1104 du 21/07/2024.

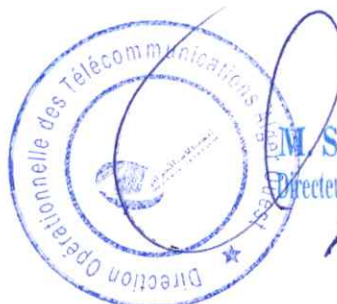
Suite au constat du CMP IBN ZIRI, j'ai le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure et ce pour cause de :

- Absence sur le chantier depuis 20 jours.
- Etat de chantier est catastrophique.

Ce qui à entraver notre image de marque, pénalisé nos clients, et a causé un préjudice pour notre entreprise.

A cet effet vous êtes tenu de vous présenter sur les lieux afin de remettre en ordre votre chantier dans un délai de 08 jours.

Faute de quoi des mesures seront prises à votre encontre, et cela conformément aux dispositions contractuelles établies entre ALGERIE TELECOM DOT ALGER OUEST et votre entreprise.



Le Directeur Opérationnel

M. SAIDOUN Ramzi Sayah
Directeur Opérationnel des Télécommunications
Alger-Ouest